



Association Nationale des Chasseurs de Gibier d'Eau
****Zones humides, les oiseaux d'eau***les zones humides***les oiseaux d'eau****

COMMUNIQUE DE PRESSE DE L'ANCGE DU 30-01-2015

« La chasse aux oies, « tolérée » officieusement jusqu'au 09 février 2015 »

L'ANCGE vous informe ce vendredi 30 janvier 2015, que la fermeture de la chasse des oies sur le territoire Français sera effective officiellement le samedi 31 janvier 2015 à minuit, mais que la ministre de l'Ecologie, Madame Ségolène Royal, voulant apaisée la colère légitime des chasseurs de gibier d'eau, n'a pas voulu prendre un arrêté ministériel de dérogation officiel jusqu'au 10 février 2015 et a préféré une situation que l'ANCGE trouve « bancale » et dénuée de tout courage politique face aux APN.

Madame la ministre a donc fait parvenir auprès de Mesdames et Messieurs les préfets, une circulaire recommandant la non verbalisation des chasseurs par les services de l'ONCFS, en privilégiant la pédagogie sur le terrain, jusqu'au 09 février 2015. (Doc PDF – joint ci-dessous)

Nous devons également par ce communiqué, noter la forte mobilisation des représentants des chasseurs auprès de la ministre pendant plusieurs réunions et particulièrement durant la réunion du mardi 20 janvier 2015, au cours de laquelle dans un premier temps la FNC, puis l'ISNEA et l'ANCGE ont su convaincre les députés de la commission « chasse et territoire » de défendre devant Madame la ministre, du bien fondé de leur demande pour la chasse des oies en février.

L'ANCGE remercie également une partie des députés du groupe « chasse et territoire » de l'assemblée nationale qui ont eu le courage politique et de conviction, de défendre le dossier de la chasse des oies en février au sein de leur commission.

L'ANCGE au vu du bon état de conservation des trois espèces d'oies grises, continuera à demander pour les saisons à venir, une fermeture pour le 20 février. Elle entend également dans l'avenir, poursuivre les études pour apporter des données de plus en plus irréfutables pour prouver la demande légitime des chasseurs de gibier d'eau et également en fédérant l'ensemble des organismes scientifiques nationaux, dans la poursuite de cet objectif.

Bien cordialement en Saint-Hubert et une bonne fin de saison dans vos Marais....

L'équipe de l'ANCGE